**ALGERIE TELECOM – SPA –**

**DIRECTION OPERATIONNELLE D’AIN TEMOUCHENT**

**NIF N°0002162990033049**

**Avis de consultation**

**N°38/DO46/SDFS/DAL/2019**

La direction opérationnelle d’Ain Témouchent lance un avis consultation pour les travaux de prolongement de construction de canalisation du réseau téléphonique urbain pour les sites suivants :

LOT N°1 : distance 0,900 Km : Prolongement de canalisation à travers CMP d’Ain Témouchent + zone.

LOT N°2 : distance 0,450 Km : Prolongement de canalisation à travers CMP hammam bouhadjar + zone.

LOT N°3 : distance 0,300 Km : Prolongement de canalisation à travers CMP Béni Saf +zone.

La participation au présent appel d’offre s’adresse aux entreprises selon les paliers suivants :

**Palier 1** : pour les lots dont la distance est supérieure à 600 mètres linéaires (artère).

Le soumissionnaire doit justifier une qualification et classification professionnelle de catégorie d’un (01) et plus,

Qualifiés dans le domaine des travaux de génie civile et canalisation, travaux publics, bâtiment et Hydrauliques.

**Palier 2** : pour les lots dont la distance est inférieure ou égale à 600 mètres linéaires (artère).

Aucune qualification n’est exigée pour ces lots.

Les entreprises intéressées par le présent avis d’appel d’offre sont invitées à retirer le cahier des charges contre le paiement de la somme de deux mille dinars algériens (**2000,00** DA) auprès de la banque BNA Ain Témouchent N°compte **001 00728 0300000 100/13**.

Les soumissionnaires devront obligatoirement joindre les documents exigés dans le cahier des charges.Les offres doivent être composées de :

1. Dossier Administratif : inséré dans une enveloppe fermée à part, portant la dénomination du soumissionnaire, la

Référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que la mention « **Dossier Administratif** ».

1. Une offre technique : insérée dans une enveloppe fermée à part, portant la dénomination du soumissionnaire, la

Référenceet l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que la mention « **Offre technique** ».

1. Une offre financière : insérée dans une enveloppe fermée à part, portant la dénomination du soumissionnaire, la

Référenceet l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que la mention « **Offre financière** ».

Les 03 enveloppes doivent être insérées sous une seule enveloppe externe fermée, anonyme qui portera la mention :

 **ALGERIE TELECOM –SPA-**

 **Direction Opérationnelle d’Ain Témouchent**

**N°9, Bd Larbi Ben M’hidi, Bloc 4-19 Complexe OPGI, Ain Témouchent**

**Avis de consultation N°38/DO46/SDFS/DAL/2019.**

**« Travaux de prolongement de construction de canalisations »**

**« à n’ouvrir que par la commission d’ouverture des plis et d’évaluation des offres »**

Les plis doivent être adressées à**: ALGERIE TELECOM –SPA-**

**Direction Opérationnelle d’Ain Témouchent**

**N°9, Bd Larbi Ben M’hidi, Bloc 4-19 Complexe OPGI, Ain Témouchent**.

 Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l’ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La date limite de dépôt des offres accompagnées de toutes les pièces nécessaires est fixée à **15** jours à compter de la date de la première parution de cet avis sur le site WEB d’Algérie Télécom de 08h00 à14h00. Les soumissionnaires sont invités à assister à l’ouverture des plis qui aura lieu, en séance publique, le jour de la date des dépôts, à 14h00, à l’adresse précitée.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (vendredi ou samedi), la date de dépôt sera prorogée jusqu’au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.

 Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de cent quatre-vingt (**180)** jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

 Ain Témouchent le :